



SE-UNSA MARNE

Maison des syndicats

15 bd de la paix

BP149 51055 REIMS cedex

Rez de chaussée avant l'ascenseur

03 26 88 25 53 [51@se-unsas.org](mailto:51@se-unsas.org)

<http://sections.se-unsas.org/51>

**Vos contacts 1<sup>er</sup> degré au Se-UNSA :**

Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19

Jean-Michel ALA VOINE / 06 14 25 30 61

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64

***Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre j'adhère → <http://sections.se-unsas.org/51/spip.php?article6>***

## **FLASH INFO SPECIAL ECOLES REMOISES**

Comme vous le savez, la décision sur les rythmes scolaires est en suspens sur Reims : 2013 ou 2014 + organisation. Des documents pour choisir mercredi ou samedi matin ont été distribués ce matin aux familles des écoles rémoises.

Un questionnaire est à renvoyer à la mairie de Reims suite aux décisions des conseils d'école.

Aussi, pour un meilleur suivi et pour pouvoir vous défendre et peser dans les décisions, le SE-UNSA de la Marne vous propose de nous envoyer en copie le questionnaire destiné à la mairie de Reims pour pouvoir faire une synthèse et peser sur les décisions de la municipalité. Vous pouvez aussi toujours compléter notre questionnaire ci dessous

**Ce conseil doit se déterminer s'il est favorable à la mise en place en 2013 :** OUI NON

**Donner une proposition d'organisation en matière d'horaires :** Matin : ..... Après-midi : .....

Mercredi ou samedi matin : MERCREDI SAMEDI

Horaires de la demi-journée du mercredi ou samedi : .....

**Moment des APC en 2013 de toute façon(1h/semaine) :** MATIN : ..... MIDI : ..... SOIR : .....

**Contenu des APC :** aide méthodologique soutien ou activité en rapport avec le projet d'école

Si ce sera plutôt 2X30mn ou 1H.

**Ne pas laisser les autres décider sans nous, c'est tout l'enjeu.**

Le SE-Unsa met aussi un ensemble d'outils à la disposition des équipes pour les aider à mener les conseils d'école sur les rythmes et aboutir à une proposition qui tienne compte de leur avis.

A partir de ces propositions, le SE-Unsa pourra soutenir les projets d'organisation des équipes auprès des DASEN, seuls compétents pour arrêter les horaires de chaque école.

## 6 fiches pratiques sur les rythmes

<http://www.se-unsa.org/spip.php?article5454>

*Benoît Folb, délégué du SE-UNSA, écoles de Reims*